Zeitschrift: Physiotherapie = Fisioterapia

Herausgeber: Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband

Band: 32 (1996)

Heft: 10

Artikel: Approche des coûts de la physiothérapie hospitalière : mémoire réalisé

dans le cadre de la formation VESKA de gestion hospitalière 1996

Autor: Clerc, Jean-Michel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-929128

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Approche des coûts de la physiothérapie hospitalière

Mémoire réalisé dans le cadre de la formation VESKA de gestion hospitalière 1996

Jean-Michel Clerc, Physiothérapeute-chef Etablissement thermal de Lavey-les-Bains, 1892 Lavey-les-Bains

RÉSUMÉ

Le but de ce travail est de déterminer les coûts de la physiothérapie pratiquée sur des patients en division commune dans les hôpitaux publics. Il s'avère malheureusement qu'ils ne peuvent être connus simplement. Les revenus qui y correspondent sont en effet englobés dans un forfait hospitalier et ne sont pas aisément exprimables.

A l'Etablissement thermal de Lavey-les-Bains (ETLB) où se déroule cette étude, des relevés de statistiques d'activité sont donc élaborés et appliqués pour les soins médicaux et infirmiers, les examens de laboratoire et de radiologie, les actes administratifs, les piscines thermales ainsi que pour les traitements de physiothérapie, en fonction des différentes catégories de patients que l'on y trouve. Il devient ainsi possible de déterminer les clefs de répartition pour ventiler les frais de personnel de chaque secteur de soins pour chaque catégorie de patients et d'approcher les coûts engendrés par le département «soins». Ces données seront transmises au Service comptable et lui permettront de créer une comptabilité analytique permettant de connaître précisément, cette fois-ci, les coûts de la physiothérapie et des autres soins qui y sont dispensés.

1. INTRODUCTION

Définir la place d'une activité thérapeutique telle que la physiothérapie implique la meilleure connaissance possible de ses coûts. Nous savons par l'Office fédéral de la Statistique pour l'année 1992 (chiffres datés de janvier 1995) que la physiothérapie en Suisse représente 1,2% des coûts globaux de la Santé publique.¹ Par contre, les coûts de la physiothérapie hospitalière ne sont pas déterminés. Nous allons, dans ce travail, tenter de recueillir des éléments utiles à l'élaboration d'une comptabilité analytique qui permettra de définir les coûts de cette physiothérapie hospitalière.

2. PROBLÉMATIQUE

Afin de déterminer les coûts de la physiothérapie hospitalière, nous avons consulté différentes sources. Les principales sont les statistiques du concordat des caisses-maladies,2 celles de la Fédération suisse des physiothérapeutes (FSP)3 et les annuaires de statistiques sanitaires du canton de Vaud.⁴ Nous nous sommes renseignés auprès de la VESKA et avons rencontré les responsables financiers des principaux services de physiothérapie du canton. Nous avons également compulsé différentes publications sur les assurances sociales⁵ et le monde hospitalier.⁶ Nous avons chaque fois constaté que les coûts de la physiothérapie en division commune sont englobés dans le forfait hospitalier et ne peuvent pas en être extraits. Par contre, les montants des traitements hospitaliers facturés aux patients privés et ambulatoires sont connus.

Face à ce constat, il nous apparaît que le seul moyen de chiffrer la physiothérapie hospitalière est de recourir à une comptabilité analytique. Selon la VESKA, seuls 70 établissements hospitaliers en Suisse la pratiquent pour leur service de physiothérapie dont 6 dans le canton de Vaud. Cependant, la plupart de ces hôpitaux ne différencient pas les pratiques ambulatoire et stationnaire et aucun ne peut isoler les coûts précis de la physiothérapie en division commune.

Nous en déduisons que cette étude doit être entreprise ab initio et qu'elle passe obligatoirement par l'introduction de cette comptabilité analytique. Nous nous proposons donc de la centrer sur un environnement connu, à savoir l'Etablissement thermal cantonal vaudois de Laveyles-Bains (ETLB). Il est, en effet, intéressant de situer la physiothérapie qui s'y pratique par rapport à l'ensemble des activités découlant de la mission de l'ETLB⁷ et de saisir les opportunités qu'offre un tel établissement. Son infrastructure et ses ressources administratives, voire celles du Service des Hospices cantonaux (SHC), auquel il appartient, sont utilisables pour une analyse fine des coûts de la physiothérapie à l'ETLB.

2.1 Lien entre cette problématique et le rôle d'un physiothérapeute-chef

Le physiothérapeute-chef d'un service de physiothérapie hospitalier a besoin de connaître les charges et les recettes de son service afin d'élaborer des choix stratégiques en réponse aux contraintes économiques qui lui sont imposées. Cette vision est indispensable avant toute négociation avec différents partenaires, en particulier au moment des tractations sur les modalités de facturation avec les organismes payeurs. De plus, une étude fondée sur l'activité du service permet une gestion optimale du personnel, l'établissement d'un plan de formation continue et par là-même la recherche de critères de qualité.

Les principales ressources du physiothérapeutechef sont une bonne connaissance et une maîtrise de l'organisation et du fonctionnement de son service. Son rôle de responsable lui octroie une perception globale de l'institution à laquelle il est rattaché ainsi que la liberté d'introduire certaines démarches thérapeutiques ou administratives.

De plus, les changements imposés par l'introduction de la LAMal au 1er janvier 1996 favorisent toute étude permettant de mieux connaître les activités des institutions, d'en contrôler la qualité et d'en maîtriser les coûts.

3. ANALYSE DE LA SITUATION À L'ETLB

3.1 Le département «soins»

Ce département comprend le corps médical, le service infirmier, le service de physiothérapie ainsi qu'un laboratoire et une salle de radiologie. Les surveillants de piscine et le personnel administratif concerné y sont rattachés directement. On y compte, au 31 décembre 1994, 66,5 forces de travail, en équivalent plein temps.

3.2 Catégories de patients et modalités de facturation

Les patients traités sont répartis en 3 catégories auxquelles correspondent des modalités de facturation différentes:

Hôtel

Ces clients forment la catégorie hospitalière privée. Ils ne sont examinés que par les médecins-cadres. Les types de traitement de physiothérapie, identiques pour les cas maladie et accident, sont facturés directement au patient.

Ambulatoire

Ces patients sont traités ambulatoirement. Ils sont examinés par les médecins-cadres, le chef de clinique ou par des médecins privés agréés par l'Etablissement, qui prescrivent le traitement de physiothérapie. Les tarifs sont différents pour les cas maladie et accident et facturés au patient selon le principe du tiers garant. Pour les cas maladie, seuls trois traitements par jour sont remboursés selon un forfait d'un montant déterminé, établi avec les caisses-maladies. Les cas accidents sont facturés par positions en fonction du catalogue des prestations hospitalières de la LAA. Le point vaut actuellement Frs. 4.95.

Clinique

Pour ces patients hospitalisés dans un établissement pour rhumatisants et de réadaptation, on distingue deux types de prise en charge:

- le traitement hospitalier (TH) s'adresse à des patients présentant une affection dont la gravité et les répercussions fonctionnelles justifient un traitement intensif de physiobalnéothérapie ainsi qu'une surveillance infirmière et des examens paracliniques. La prise en charge se fait sur la base d'un forfait journalier garanti totalement par la caisse-maladie;
- la cure balnéaire (CB) s'adresse à des patients dont l'état justifie un traitement d'entretien mais ne nécessite ni soins infirmiers, ni examens paracliniques particuliers. La prise en charge se fait sur la base d'un forfait partiel accordé statutairement par la caisse-maladie (tiers garant) et d'une participation du patient qui varie d'une caisse à l'autre.

	Т	Н	СВ		
	VD	Hors VD	VD	Hors VD	
Hôtellerie	Fr. 60	Fr. 60	Fr. 60.—	Fr. 60.—	
Soins	Fr. 154.—	Fr. 154.–	Fr. 50.—	Fr. 50.—	
Sup. Hors canton		Fr. 207.–		Fr. 20.—	
Total	Fr. 214.–	Fr. 421.–	Fr. 110.—	Fr. 130.—	

Tabl. I: Décomposition du forfait journalier pour les patients de la clinique.

C'est le médecin de l'Etablissement thermal qui détermine le type de séjour requis par l'état du patient en se basant sur l'appréciation préliminaire du médecin traitant.

De plus, deux types de facturation sont appliqués selon que le domicile du patient se situe dans le canton de Vaud ou à l'extérieur de celui-ci. Cette facturation se fait selon un forfait établi par la Convention vaudoise d'hospitalisation du 11 février 1994. Son détail figure dans le tableau l ci-dessus.

Les 154 francs du forfait TH et les 50 francs du forfait CB représentent la part des soins comprenant les coûts des actes médicaux, des soins infirmiers, des examens de laboratoire et de radiologie, des traitements de physiothérapie, des entrées aux piscines thermales ainsi que ceux du secrétariat médical s'y rapportant.

3.3 Relevé des statistiques du service de physiothérapie

Seul ce service dispose d'un système de saisie de prestations (Tabl. II). Ce relevé est établi par catégorie de patients, quotidiennement et par physiothérapeute. Des synthèses mensuelles et annuelles sont ensuite réalisées. Toutefois, l'énumération des actes de physiothérapie est à revoir car elle ne correspond pas assez précisément aux modalités de facturation appliquées. Le nombre de traitements réalisés est comptabilisable pour chaque catégorie de patient et le pourcentage d'activités des physiothérapeutes s'y rapportant peut en être déduit. Ainsi, en 1994, 17% sont attribués à l'hôtel, 36% à l'ambulatoire et 47% à la clinique.

Ces pourcentages représentent la clef de répartition applicable pour la ventilation des charges entre les 3 catégories de patients.

3.4 Examen des comptes 1994

L'examen de la comptabilité financière 1994 nous permet de déterminer les revenus de la physiothérapie pour deux des trois catégories de patients. Ceux-ci, pour l'Hôtel, correspondent à 17% de l'activité de la physiothérapie. Pour le secteur ambulatoire, ils représentent 36% des traitements physiques.

Pour la Clinique, les revenus sont inclus dans le forfait des soins. Aucun montant ne peut par conséquent être attribué au 47% de l'activité de la physiothérapie d'autant plus que l'on ne connaît pas les pourcentages d'activités des autres fournisseurs de soins pour chaque catégorie de patients.

4. SITUATION DÉSIRÉE

Elle consiste, pour les trois catégories de patients, à connaître les clefs de répartition concernant les autres fournisseurs de soins intervenant dans le forfait hospitalier, celles de la physiothérapie étant déjà déterminées.

Ces clefs de répartition permettront de ventiler les charges, notamment les frais de personnel de chaque secteur de soins pour chaque catégorie de patients.

4.1 Écart entre les situations présente et désirée

Cet écart nécessite la création d'un système de relevés statistiques des activités de chaque fournisseur de soins. A cette occasion, le relevé statistique du service de physiothérapie sera réadapté.

D'un point de vue méthodologique, si toutes les prestations fournies sont connues et ventilées par type de patients, il devient possible de dé-

SPV / FSP / FSF / FSF

Nr. 10 – Oktober 1996



L'outil incomparable, prolongement de votre main, créé par le Dr Serge KARAGOZIAN, spécialiste mondial du DEPRESSOMASSAGE et de sa méthode, la DERMOTONIE.

Définition: appareil de dépressomassage et de dépressodrainage dont la clé de voûte scientifique est le ventousage allié à la technique du Palper-Rouler.

INDICATIONS MEDICALES:

- EN PHYSIOTHERAPIE ORTHOPEDIQUE ET RHUMATOLOGIE
 - affections arthrosiques contractures
 - tendinites pathologie rachidienne
 - céphalées, etc...
- EN PHYSIOTHERAPIE
 - massage réflexe des dermalgies
 - drainage lymphatique profond
- EN PHYSIOTHERAPIE FONCTIONNELLE
 - détente troubles neurovégétatifs
 - troubles fonctionnels en gastro-entérologie et gynécologie
- EN DERMATOLOGIE
 - cicatrices adhérentes escarres acné
 - prévention de vergetures
- EN PHYSIOTHERAPIE SPORTIVE

INDICATIONS HORS-NOMENCLATURE:

EN ESTHETIQUE

- CELLULITE
 - ventre, culotte de cheval, peau d'orange, etc...
- DRAINAGE LYMPHATIQUE
- VISAGE
 - double menton, cernes, paupières, rides
- CUIR CHEVELU
- DETENTE, BIEN-ETRE
- REMISE EN FORME

BIEN DANS SA PEAU... BIEN DANS SA TETE...

LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES sont les suivants:

- ★ effet d'HYPERVASCULARISATION
- ★ effet de DEFIBROSAGE

- ★ effet SYMPATHICOLYTIQUE
- ★ effet de DRAINAGE TISSULAIRE et LYMPHATIQUE

Les effets du SKINTONIC sont tels qu'une minute de massage avec l'appareil correspond à environ 7 minutes de massage manuel.

Ces effets sont obtenus grâce à:

- l'aspiration en CONTINU: la puissance d'aspiration est réglable et passe de 80 à 800 millibars
- l'aspiration en PULSE: basse fréquence de 1 Hz.

Grâce à nos têtes sphériques (6 différentes tétes), nous massons directement sur la peau sans aucune algie (pas d'angle, donc pas de striction).

Le déplacement des têtes du SKINTONIC peut s'effectuer dans toutes les directions, longitudinales, transversales, circulaires et s'adapter à tous les contours anatomiques avec une grande facilité.





Oui, le **SKINTONIC** m'intéresse et je désire sans aucun engagement:

☐ Une documentation détaillée ☐ Une présentation de l'appareil dans mon cabinet

Prénom:

Date: Signature:

Ce coupon est à retourner à: VISTA med S.A. Ch. du Croset 9A /1024 Ecublens



......NP/Localité:.....

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Kinésithérapie	1022	900	956	895	994	957	975	886	898	843	998		
Hydrokinésith.	400	428	403	421	453	482	457	470	483	344	440		
Electroth.	30	10	21	16	13	14	22	32	13	10	16		
Mécanothérapie	83	79	91	26	41	30	28	54	35	8	21		
Groupes													
Divers													
Massage	561	361	78	27	126	147	205	240	230	200	143		
Bains indiv.		11		4		4	10	32	27	12			
Carbo-gazeux	40	44	76	34	40	65	66	65	50	80	151		
Whirlpool	5	5	2	13	16	1	18	1	11	1	2		
Fango	735	619	670	510	664	520	566	571	625	604	750		
Maillot	137	164	164	143	144	311	269	150	160	236	165		
Glace	598	286	305	326	311	156	150	170	171	120	182		
Sable	220	175	228	220	185	168	54	25	145	114	147		
Inhalation	51	40	42	16	24	32	10	21	28	51	95		
Divers								2					-
Total	3882	3122	3046	2652	3011	2557	2830	2719	2576	2621	3110		
Excusé	33	16	89	36	40	45	35	33	47	45	27		
Non-excusé	7	4	11	13	12	6	8	9	11	14	1		¥
Total gén.	3922	3142	3146	2701	3063	2938	2873	2761	2934	2680	3138		

Tabl. II: Relevé des statistiques du service de physiothérapie au 21.12.1995.

Date		Nome du collaborateur						
Heure	Patient ou activité	Activité à noter par ¼ h	Statistiques					
07			Hôtel	Clinique	Ambulatoire			
07.30								
08		Cas à problèmes avec méd. cadre						
08.30		Colloque académique						
09		Colloque avec consultant						
09.30		Colloque en physiothérapie						
10		Colloque post-gradué						
10.30		Consultation d'entrée						
11		Délégué médical						
11.30		Expertise		11				
12		Infiltration, ponction						
12.30		Lecture de Rx						
13		Lettre de sortie						
13.30		Médecine du personnel						
14		Prescription des traitements						
14.30	8 ¹⁰	Tenue du dossier médical						
15		Urgence						
15.30		Visite de contrôle						
16		Visite de sortie						
16.30		Visite du mercredi	1 1 1 1					
17		Visite du vendredi						
17.30								
18		Autres (à préciser)						
18.30								
19		Préciser activité de garde par G						
19.30								
20								
21		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		(A				
22-06								

Tabl. III: Relevé statistique des actes médicaux.

couper le forfait hospitalier en tranches, correspondant à chaque catégorie professionnelle et d'en connaître ainsi leur part respective.

Cette méthode, propre aux principes de comptabilité analytique, est la seule, renseignements pris auprès de services comptables hospitaliers, apte à fournir les informations souhaitées.

5. OBJECTIFS DE CE TRAVAIL

Ils consistent à:

- Créer un mode de relevé statistique des prestations offertes par le département «soins» de l'ETLB, à savoir les soins médicaux, les soins infirmiers, le laboratoire, la radiologie, les piscines thermales et l'administration s'y rapportant, de manière à en répertorier précisément le type et le nombre fourni par collaborateur et par catégorie de patients.
- Affiner, à cette occasion, le mode de relevé statistique de la physiothérapie afin de l'uniformiser avec ceux nouvellement créés.
- Participer aux démarches nécessaires pour créér, d'ici à fin 1996, une comptabilité analytique à l'ETLB de façon à répondre aux exigences de la nouvelle LAMal. Ultérieurement, acquérir un système informatique permettant la saisie et le traitement des prestations de façon efficace.

SPV / FSP / FSF / FSF Nr. 10 – Oktober 1996

Date		Nom du collaborateur						
Heure	Patient	Patient Activité	Type d'activité		Statistique	s		
07				Hôtel	Clinique	Ambulatoire		
07.30			Activité de veilleuse					
08			Administration des admissions		- 12			
08.30			Administration par 1/4 h					
09			Aérosol		15000	31.75		
09.30			Colloque de formation					
10	PROFESSION AND ADDRESS.		Colloque de service					
10.30			Désinfection/stérilisation			2001		
11	research the	and a state of the party	Douche		To see a second			
11.30			ECG					
12			Encadrement de patient					
12.30			Entretien du matériel					
13			Garde					
13.30			Gestion des stocks					
14			Injection IM/IV/sous-cut.					
14.30			Logistique					
15			Pansement					
15.30			Poche à glace					
16			Pose de perfusion					
16.30			Prélèvement pour exa labo					
17			Prép. et distrib. de médicaments					
17.30	BENESIS E		Prévention d'escarres					
18			Prise TA/puls./temp.					
18.30			Remise de service			Burton Se		
19	0.004039		Soins infirmiers	e Elektrik filosofi				
19.30			Surveillance					
20			Tenue des dossiers par ¼ h					
20.30			Test divers					
21			Test glucose					
21.30			Toilette					
22			Transport par 1/4 h					
23			Urgences					
24/0			Visite de santé par ¼ h					
01			Visite du mercredi/vendredi					
02	1.6		visite du mercreary vendreur					
03			Autre (à préciser)					
04-06.30			Autre (a preciser)					

Tabl. IV: Relevé statistique des soins infirmiers

6. MISE EN ŒUVRE

6.1 Démarche d'action

1º étape

Il s'agit de déterminer chaque prestation pouvant être saisie auprès des différents fournisseurs de soins. Il est important que ces prestations soient chiffrables:

- en quantité
- en unité de temps
- en modalités distinctes.

2e étape

Des tableaux prototypes sont réalisés début décembre 1995 et présentés aux différents collaborateurs afin de recueillir leur avis et d'y apporter les premières modifications.

3º étape

De nouveaux tableaux sont élaborés entre le 18 et le 21 décembre 1995. Ils comportent deux parties distinctes et leur présentation est développée ci-après (cf. 5.4 Outils et techniques).

4º étape

Ces tableaux sont présentés, le 21 décembre 1995, en assemblée plénière du département «soins» par le physiothérapeute-chef et le médecin-chef avec le soutien de la direction de l'ETLB. Les motifs qui sous-tendent ce projet y sont développés ainsi que ses perspectives d'avenir. L'ensemble y est accueilli favorablement et les collaborateurs se déclarent prêts à y participer.

5º étape

Un nombre suffisant de tableaux est préparé

pour le 1^{er} janvier 1996, date de mise en œuvre du projet.

6e étape

Un affinage de la méthode est d'ores et déjà prévu en fonction des remarques des premiers utilisateurs. De plus, les tableaux de saisies hebdomadaires et mensuelles sont à réaliser.

7º étape

La création d'une comptabilité analytique propre à traiter les données recueillies ainsi que l'informatisation de leur saisie restent à envisager. Elles vont faire l'objet du Projet de Service de l'ETLB. Des projets de ce type sont demandés dès 1996 par les Hospices cantonaux à toutes ses unités de gestion.

6.2 Présentation des relevés statistiques

Comme mentionné ci-dessus, les tableaux sont créés en fonction des discussions avec les différents collaborateurs. De plus:

- les actes médicaux répertoriés (Tabl. III) sont issus du vademecum élaboré par le médecinchef de l'ETLB à l'intention de ses subordonnés;
- les soins infirmiers (Tabl. IV) sont répertoriés selon la liste des prestations assurées à LETT B.
- les actes de la laborantine (Tabl. V) sont issus de la feuille de prescription d'examen de laboratoire en vigueur à l'ETLB;
- les actes de la technicienne en radiologie (Tabl. VI) sont issus de la feuille de prescription d'examen de radiologie en vigueur à l'ETLB;
- le relevé des activités administratives en relation avec la gestion des dossiers des patients est présenté dans le tableau VII;
- les activités des surveillants de piscine sont recensées et présentées dans le tableau VIII;
- un nouveau relevé statistique est présenté (Tabl. IX) pour les physiothérapeutes.

La liste de tous ces actes doit faciliter leur facturation. De plus, la notion de temps thérapeutique est introduite. Pour la physiothérapie, par exemple, les traitements n'ont pas tous la même durée. Une application d'ultra-sons prend 15 minutes alors que la réalisation d'un massage complet nécessite 1 heure.

6.3 Validation de la démarche

L'homologation de notre démarche va dépendre de plusieurs facteurs:

La motivation

Nous avons particulièrement soigné la présentation du projet aux différents collaborateurs. Il est ainsi important d'insister sur le fait que

GYMplus

Helfen Sie Ihren Patienten, schneller gesund zu werden.

Neu! Über **700 Übungen** im Grundpaket! **/**Jetzt optional erhältlich: **MTT**,

Hydrotherapie und Fitnessübungen.

Software für Physiotherapien natürlich von SOFTplus Entwicklungen GmbH Unterdorf 143, 8933 Maschwanden Telefon: 01/768 22 23 Telefax: 01/767 16 01

Fragen Sie nach einer Gratis-Demodiskette!



Rollhocker

mit stufenloser Höhenverstellung

- verstellbar von 51-75 cm
- stabile Ausführung mit Fussring
- Gestell verchromt, geprüfte Gaspumpe
- Farben Sitzfläche: schwarz/weiss/grau

Preis: **NUR Fr. 189.**– exkl. 6,5 % MWSt.

ERSON AG, 8134 Adliswil **Telefon 01-709 12 12**, Telefax 01-709 11 55





KE-Medical

Ihr Laserspezialist

UNI-LASER: Der Praxislaser

für rasche, komplette therap. Behandlung

Sonden: 40-70-140-300-400 mW

- * Schmerzlindernd
- * Entzündungshemmend
- * Durchblutungsverbessernd
- * Immunsystemstärkend
- * Wundheilend (Biostimulation)



- Beratung nur durch dipl. Physiotherapeuten
- Demonstration Beratung Probestellung Handbücher – Literatur

Nächster Laserkurs: 26. Okt. 1996, Univ. ZH; Anmeldung bei:

KE-Medical, Sempacherstrasse 71, 8032 Zürich, Tel. 01-381 87 86

S4MARIT

Wir sind die Nr. 1 für Patienten-Umlagerung

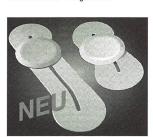


SAMARIT Rollboard Umlagerung im Spital

Samarit Medizintechnik AG Dorfplatz 4, 8126 Zumikon Telefon 01/918 10 11 Fax 01/918 24 39



ROLLOVER für Pflegeheime



BEASY TRANS Easy Transfer System



DREHPLATTE: stehender Transfer



BANANA GLIDEBOARD



THERAPY & HELP



JEN SAISONA pressionen

MEDILUX



Terapi Master®

von





Sein Erfolgsrezept

- Vielseitig in der Anwendung
- Einfach in der Handhabung
- Raumsparend, überall einsetzbar
- Entlastung des Therapeuten und Vereinfachung der Behandlung
- Des Therapeuten helfende «dritte Hand»
- Ideal bei Entspannungsproblemen
- Zuggerät mit 98 Übungen nach Körperregionen gegliedert
- Behandlungsvideo 45 Min.
- Einführungs- und Aufbaukurse



Wir freuen uns auf Ihren Besuch IFAS 96, HALLE 7.3, STAND 7.330

Erleben Sie selbst das einzigartige Feeling einer TERAPI-MASTER- oder SKANLAB-25-BODYWAVE-Behandlung. Laufende Demonstrationen an Unserem IFAS-Stand durch Christian Keller, dipl. Physiotherapeut.

CAPACITIVE ENERGY TRANSFER SYSTEM - CETS



Erprobt im Einsatz während der Olympischen Spiele in Atlanta mit dem «SWISS-MEDICAL-TEAM»

NEU IN DER SCHWEIZ!

SKANLAB 25 BODYWAVE ist ein in Norwegen entwickeltes Behandlungsgerät, dessen Wirkung auf dem Prinzip der KONDENSATORFELDMETHODE beruht. Das Gerät erzeugt ein elektrostatisches Wechselstromfeld mit einer Frequenz von 1,0 MHz. SKANLAB 25 BODYWAVE erzeugt eine optimale tiefgehende Wärme, dämpft die Schmerzen und trägt zu grösserer Elastizität bei. Das Gerät kann bei akuten und chronischen Erkrankungen eingesetzt werden and lässt sich in der Behandlung ideal mit Training und Streckübungen verbinden.

- Myalgien, Bursitis, erkrankte Wirbelbogengelenke, Anwendung bei:
 - Ligamentveränderungen, Periostitis Knochengewebe und kollagenes Narbengewebe Tendinitis in Schulter, Bizeps, Ellenbogen, Hüfte

 - Oberschenkel- und Leistenzerrungen, Fussgelenkdistorsionen, Sehnenansatzleiden und Arthrose

AUSWAHL QUALITÄT SERVICE CHOIX QUALITÉ SERVICE

JAHRE/ANS

Ihre direkte Nummer für



034 - 23 08 38 Massage/Physio

CH-3400 BURGDORF, Lyssachstrasse 83 Tel. 034-22 74 74+75 Fax 034-23 19 93

Serden Sie Uns Underbindich Anders Stein Arts Stein Arts Stein Arts Stein Anders St

cette démarche n'attente pas aux compétences professionnelles, aux qualités propres de chaque collaborateur mais vise le cadre dans lequel chacun exerce son activité de soignant. La viabilité de ce cadre et sa survie économique en dépendent.

 La participation active de chaque fournisseur de soins

Nous avons prié chacun de remplir les feuilles de saisie de prestations au plus près de la réalité. Seule une analyse précise des activités va permettre d'aboutir à un relevé explicite puis à une répartition adéquate des interventions par catégorie de patients. De plus, toute proposition d'amélioration du système est bienvenue.

- La notion de qualité des soins

Elle est définie⁸ comme étant «la capacité des soins à satisfaire les besoins des patients, selon les connaissances professionnelles du moment et dans les limites fixées par les autorités sanitaires et les payeurs». Il n'existe pas de données permettant de déterminer la qualité des soins. Il est donc nécessaire de commencer par un état des lieux. Les fournisseurs de soins devront ensuite élaborer des concepts et des programmes en matière de qualité de prestations.

6.4 Outils et techniques utilisées

Nous avons créé les tableaux mentionnés ci-dessus. Ils se caractérisent par 2 parties distinctes. La partie gauche est réservée au collaborateur. Il y inscrit ce qu'il juge utile pour organiser sa journée de travail puis pour remplir les statistiques de la partie droite. Celle-ci, par contre, s'adresse au service comptable. Elle permet de lister et de quantifier les prestations accomplies pour chaque catégorie de patients par collaborateur. Il est essentiel de noter que c'est la répartition de ces actes en fonction des différentes catégories de patients, et pour tous les fournisseurs de soins, qui va permettre d'approcher les coûts inclus dans le forfait journalier et par làmême ceux de la physiothérapie hospitalière à Lavey-les-Bains. La saisie s'effectue quotidiennement, de façon manuelle, puis des synthèses mensuelles et annuelles sont réalisées.

De plus, la feuille de statistiques permet un contrôle du temps de travail de chaque collaborateur et des activités réalisées. A posteriori, elle peut nous renseigner en cas de contestation, sur la présence d'un patient à ses traitements.

Utilisés jusqu'à présent par le service de physiothérapie seulement, ces relevés donnent satisfaction. Leurs limites dépendent de la rigueur avec laquelle ils sont remplis puis saisis par les différents intervenants. Des pointages effectués régulièrement montrent un taux d'inexactitude

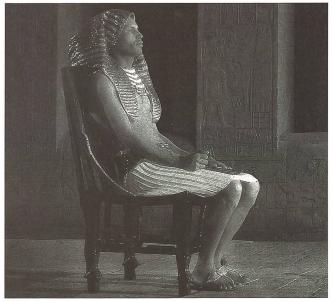
Date		Nom du collab	laborateur						
Heure	Patient	Activité	Statistiques						
07			Type d'examen	Hôtel	Clinique	Ambulatoir			
07.30									
08			Chimie sanguine						
08.30			Hématologie						
09			Liquide synovial						
09.30			Sédiment						
10			Selles						
10.30			Uricult						
11			Urines						
11.30									
12			Envoi externe						
12.30									
13			Autres (à préciser)						
13.30									
14									
14.30									
15									
15.30									
16									
16.30									
17									
17.30									

Tabl. V: Relevé statistique des activités du laboratoire.

Date		Nom du collaborateur				
Heure	Patient	Ac	Statistiques			
07		Localisation	type de cliché	Hôtel	Clinique	Ambulatoire
07.30		Tête et cou:	grand			
08			moyen			
08.30			petit			
09			long		37.74	
09.30		Colonne vertébrale:	grand			
10			moyen			
10.30			petit			
11			long			
11.30		Extrémité supérieure:	grand			
12		9	moyen			
12.30			petit			
13			long			
13.30		Extrémité inférieure:	grand			
14			moyen			
14.30			petit			
15			long			
15.30	1,	Abdomen:	grand			
16			moyen			
16.30			petit			
17			long	Dept		
17.30		Thorax:	grand			
		The state of the s	moyen			
			petit			
			long			
		Autre (à préciser):				
		Administration par 1/4 h				

Tabl. VI: Relevé statistique des activités de la radiologie.

Zeit für Bewegung:



Nordisch sitzen!





"Nordisch Sitzen" bringt Bewegung in Ihre Praxis. Verlangen Sie die ausführliche Dokumentation mit dem Testangebot für Physiotherapien.

IFAS '96, Halle 7.1, Stand 120



Das Sitzerlebnis aus Norwegen
Design: Peter Opsvik, Terie Ekstrøm: Elistrøm. Kiell Heggdal: Desk Plus, Per Øie: Move.

Bitte schicken Sie mir Ihr

Angebot.

Coupon einsenden an:

Strasse:

Stokke AG, 5504 Othmarsingen

Tel. 062-896 31 01. Fax 062-896 31 60

Telefon:

85 Jahre



Ärztlich geleitetes Kurhaus Krankenschwestern, Physiotherapeuten

Alle Krankenkassen

Hallenbad (28° C und 33° C) Massagen, Physiotherapie Hydrotherapie, Fango, Wickel

Eigener Badestrand, Luftbäder, Wanderungen

Vom 1. Sept. bis 15. Dez. 1996 10% Jubiläums-Rabatt

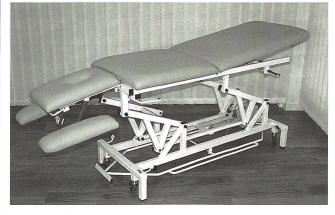
Kur- und Ferienhaus Ländli am Ägerisee · CH-6315 Oberägeri Telefon 041 - 754 91 11 · Telefax 041 - 754 92 21

RESI Massage- und Behandlungsliegen

via Mondacce 303 6648 Minusio Tel. 091 - 745 37 82 Fax 091 - 743 05 06

- 2- bis 8-teilige Liegen
- Manualtherapie-Liegen
- Extensions-/Kipp-Tisch
- Bobath-Liegen
- Massanfertigung ohne Aufpreis möglich
- Grosse Farbenauswahl für Bezug und Gestell

Robuste Konstruktion mit 2 Jahren Garantie



MODELL JORDAN G+

Fr. 2800.-

- 5-teilige Liegefläche mit absenkbaren Armstützen
- elektrisch verstellbar von 49–110 cm mittels Rundumschalter
- Drainagestellung
- Kopfstütze und Mittelteil mit Gasfederdämpfung
- gratis Schaumstoffrolle im selben Bezug

extrêmement faible. Il n'y a, à priori, pas de raison de penser que l'extension de ce mode de saisie à tout le département «soins» posera de nouveaux problèmes.

Des outils informatiques modernes comme les systèmes «code-barre», les dossiers informatisés (infirmier ou patient directement) ne peuvent pour l'instant être retenus pour la saisie des prestations. L'ETLB ne dispose, en effet, pas de l'infrastructure nécessaire à un tel réseau informatique. Cette solution sera toutefois envisagée prochaînement.

Le relevé statistique «papier» demeure pour le moment le seul adéquat, pratiquement et économiquement.

6.5 Points positifs de la mise en œuvre

Notre projet a pu être relativement rapidement mené à exécution grâce à:

- la petite taille de l'ETLB
- la bonne collaboration des différents secteurs de soins
- l'esprit d'ouverture et le respect que les cadres médicaux et soignants ont entre eux ainsi que leur crédibilité vis-à-vis de leurs subordonnés
- la façon dont a été perçu le colloque de présentation du projet du 21.12.1995
- la prise de conscience d'une mutation irréversible dans le monde des soins hospitaliers ainsi que la nécessité d'y participer.

6.6 Points négatifs de la mise en œuvre

Celle-ci dépend étroitement de la conscience de chaque collaborateur pour remplir ces relevés statistiques. Leur rigueur est susceptible de s'épuiser avec le temps.

6.7 Limites du projet

Il convient de réaliser que seul l'aspect coût en personnel est appréhendé soit globalement le 80% des coûts totaux. Une étude similaire doit encore être mise sur pied pour les autres coûts, ceux de la pharmacie, des consommables médicaux et examens, des consommables non-médicaux, du matériel et de sa maintenance, de l'eau et de l'énergie, des locaux, des charges diverses et frais généraux, etc. Notre projet n'est donc qu'une étape par rapport au but final qui est une connaissance de tous les coûts.

7. EVALUATION

7.1 Vérification de l'atteinte des objectifs

Elle se fera par:

 le contrôle de l'adéquation entre les chiffres saisis sur les formulaires et la réalité quotidienne

Date	Nom du collaborateur				
Heure	Activité		Statistique	s	
07		A noter par ¼ h	Hôtel	Clinique	Ambulatoire
07.30		Archives			
08		Caisse piscine			
08.30		Classement			
09		Comptabilité			
09.30		Contentieux			
10		Courrier			
10.30		Demande d'admission			
11		Expertise	P.		
11.30		Facturation			
12		Gestion du personnel			
12.30		Lettres aux médecins			
13		Mise à jour des dossiers			
13.30		Modifications des progr. de ttt.			
14		Organisation			
14.30		Planification			
15		Rapports divers			
15.30		Réception			
16		SIRIAC			
16.30		Téléphone			
17		ZADIG			
17.30					
18		Autres (à préciser)			
18.30					
19					
19.30	l s				
20					

Tabl. VII: Relevé statistique du service administratif.

Date		Nome du collaborateur									
Heure	Patient	Activité Statistiques									
06.45			Unité de temps = 1/4 h		Hôtel	Clinique	Ambulatoire				
07											
07.30			Accompagnement de l'eau								
08			Assistance				- 0				
08.30			Surveillance de patients								
09			Surveillance générale								
09.30			Transport de patient								
10											
10.30			Excusé								
11			Non-excusé								
11.30											
12			Autre (à préciser)	1							
12.30			2				100				
13											
13.30			ī								
14											
14.30											
15											
15.30											
16											
16.30											
17											
17.30	9					(1					
18											
18.30	¥1										
19											
19.30	,										
20											

Tabl. VIII: Relevé statistique des activités des surveillants de piscine.

SPV / FSP / FSF / FSF Nr. 10 – Oktober 1996

Date		Nom du collabo	aborateur				
Heure	Patient	Traitement	Statistiques				
Temps théra	peutique (Tt) = ½	h		Hôtel	Clinique	Ambulatoire	
07	8		Gymnastique:				
07.30			Kinésithérapie (1xTt)				
08			Kinésithérapie (2x Tt)				
08.30			Hydrokinésithérapie				
09			Mécano. Cybex+Thérapeute				
09.30			Mécano. Cybex				
10			Ttt de groupe (nbre de patients)				
10.30			Massothérapie:				
11			Massage partiel, BGM				
11.30			Massage complet (2xTt)				
			Drainage lymphatique (1xTt)				
13			Drainage lymphatique (2x Tt)				
13.30			Massage subaquatique				
14			Massage cicatriciel				
14.30			Enveloppements:				
15			Fango (petit)				
15.30			Fango (grand)				
16			Maillot (petit)				
16.30			Maillot (grand) ou spéciaux				
17			Glace				
17.30			Bain de sable en baignoire				
			Bain de sable (1 ext.)				
			Bain de sable (plus. ext.)				
			Electrothérapie:				
			Ultra-sons (1/2 Tt)				
			Ondes courtes				
			Courtes divers (à préciser)			- 4	
			lontophorèse				
			Electrostimulation				
			Balnéothérapie:				
			Piscine thermale				
			Bain carbo-gazeux				
			Bain divers (à préciser)				
			Whirlpool				
		-	Divers:				
			Inhalations				
			Excusé				
			Non-excusé				
			Autre (à préciser)				
						1	

Tabl. IX: Relevé statistique du service de physiothérapie pour 1996.

 la corrélation entre les informations recueillies et les activités des soignants.

7.2 Procédures de contrôle

Elles seront organisées en effectuant:

- des pointages réguliers sur le terrain
- un examen précis des rubriques «limites» (par exemple: groupes, excusés, non-excusés)
- une information suivie auprès des fournisseurs de soins quant aux résultats de cette étude.

7.3 Auto-évaluation

Cette gestion de projet est un point de départ concret dans le cadre de la gestion administrative d'un établissement hospitalier. Elle nous permet d'introduire un outil utilisable pour tous les collaborateurs concernés et transmissible à un service comptable spécialisé. Seule une connaissance précise des soins permet la mise en route d'un tel projet, son contrôle et la réalisation des améliorations à y apporter. Le traitement de ces

informations reste, lui, du ressort du comptable et il n'est pas dans notre intention de nous y substituer mais plutôt d'y collaborer le plus étroitement possible.

Des objectifs de progrès personnel sont à envisager conformément aux exigences de la LAMal. L'adéquation entre notre mode de relevé statistique, son utilisation en comptabilité analytique et l'article 49 alinéa 6 de ladite loi reste à vérifier. Cet article stipule «Les hôpitaux calculent leurs coûts et classent leurs prestations selon une méthode uniforme; ils tiennent, à cet effet, une comptabilité analytique ainsi qu'une statistique de leurs prestations...».

8. CONCLUSION

La nouvelle LAMal, l'orientation actuelle et future de la politique sanitaire en Suisse obligent les fournisseurs de soins à une plus grande transparence de leurs activités. A partir de là, nous avons préparé un système statistique de saisie des prestations du département «soins» à l'ETLB. Il entre en vigueur le 1er janvier 1996. Il va nous permettre d'approcher avec réalisme les coûts engendrés par ce département et par là-même d'extraire ceux de la physiothérapie hospitalière à Lavey-les-Bains; le transfert de ces premiers relevés statistiques permettent l'élaboration d'une comptabilité analytique. Il sera ainsi possible de passer de l'approche des coûts à la connaissance réelle de ceux-ci, pour la physiothérapie de même que pour tous les autres départements, tant de soins que logistiques.

Bibliographie

- 1) Le Physiothérapeute (FSP) Nº 8/95
- 2) CCMS Soleure 18.8.1995
- 3) Le Physiothérapeute (FSP) Nº 8/95
- 4) Ed. 1993, Publié en nov. 1994
- 5) Sécurité sociale. Périodique de l'OFAS 5/95
- 6) Hôpital Suisse 11/95
- 7) Règlement du 22 février 1995 sur les Hospices cantonaux
- 8) Guillain B. ISP, Lausanne 1995

Roll-on

Der erste

NSAR-Roll-on

in der Schweiz.



Mepha Pharma AG 4147 Aesch/BL Tel. 061 705 43 43

Z: Diclofenac I: Weichteil-Rheumatismus, degenerative Gelenkserkrankungen, stumpfe Verletzungen D: 3 – 4 tgl. auftragen Kl: Kontakt mit Schleimhäuten, offene Wunden NW: Juckreiz, Rötungen, Brennen IA: keine bekannt [C] Ausführliche Informationen entnehmen Sie bitte dem Arzneimittelkompendium.





QUOTIDIEN DE VOS TRAITEMENTS! THR TÄGLICHER BEHANDLUNGSPARTNER! LE PARTENAIRE

Halle 7/1 Stand 106

L'appareil d'électrothérapie universel qui vous offre encore plus de possibilités et une grande facilité d'emploi.

Le "Treatment Guide" vous propose des programmes de traitement appropriés.

Ein universelles Elektrotherapiegerät mit noch mehr Einsatzmöglichkeiten und eine noch größere Bedienungsfreundlichkeit.

> Der "Treatment Guide" stellt Ihnen angepaßte Behandlungsprogramme vor.

Plus d'info?

Renvoyez-nous le coupon-réponse ci-contre par poste ou par fax.

DISTRIBUTION EXCLUSIVE POUR

Suisse Romande & Kanton Bern



Route de Préverenges 4, • 1026 DENGES Tél. 021/803 60 60 • Fax 021/803 60 67

Weitere Information?

Schicken Sie uns den nebenstehenden Antwortschein mit der Post oder per Fax zurück.

GENERAL-IMPORTEUR FÜR

• Deutsche & Italienische Schweiz



Reppischtalstraße, • 8914 AEUGSTERTAL Tel. 01/761 68 60 • Fax 01/761 82 43





Die Ärztekasse und ihre Partner

- standeseigenes Service-Netz für die medizinischen Berufe



- MediWin kostengünstiges Baukasten-System für Leistungserfassung und Fakturierung mit PC: Gratis-Software (CB), unbegrenzte Switch-Möglichkeiten mit MediWin CS.
- manuelle, nicht PC-gebundene Abrechnungssysteme
- administrative Dienstleistungen wie Fakturierung, Rechnungsversand, Zahlungskontrolle und Mahnwesen
- wöchentliche Honorarauszahlung
- Kontokorrent
- Honorarbevorschussung (Factoring)
- Buchhaltungs- und Lohnabrechnungs-Service
- PC-Optionen, PC-Support, Hotline, Updating, Instruktion
- wirtschaftliche Vergleichsstatistiken
- administrationstechnische Fortbildung für Praxisinhaber und Praxispersonal
- fachspezifische Datenbanken via Modem oder CD-ROM



Steuererklärungen, Steuerberatung, Steuerplanung

- Behördenverkehr
- Rechts- und Finanzierungsberatung
- Unternehmens- und Praxisbewertungen
- Anlage- und Vermögensberatung
- Liegenschaftenwesen
- Versicherungsberatung
- Willens- und Testamentsvollstreckungen, Nachlassverwaltungen

INKASSOMED

- Adress- und Bonitätsprüfungen
- vorrechtliches Inkasso
- rechtliches Inkasso bis Prozessweg
- Auslandinkasso
- Schuldscheinverwertung



Einkaufszentrale für kostengünstiges Praxismaterial



Genossenschaft für die Förderung und Beratung Besuchen Sie uns an der von Spitex-Organisationen

Auskünfte: Tel. 01 / 436 16 16